

AVASCOPE

Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés
du Groupe TOTAL

Bulletin de Liaison

EDITORIAL

n° 47 Novembre 2005

IL FAUT D'AVANTAGE : DE PETROLE, D'INVESTISSEMENTS ET DE MAITRISE DE LA DEMANDE !

Dans ses perspectives (World Energy Outlook) de novembre 2005, l'AIE (agence internationale de l'énergie de 26 pays membres) estime que la demande va augmenter de 50 % à l'horizon 2030. Les investissements nécessaires sont évalués à 17 000 milliard \$.

La demande en pétrole passerait de 80 Mbj à 120 ou 130 Mbj. Les productions du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord pourraient monter de 33% à 44% du total mondial. A ce jour, dit l'AIE, 1.500 milliards de bep ont été extraits de terre et le même volume sera nécessaire d'ici 25 ans. Environ 5.000 milliards de bep, voire le double, sont aujourd'hui *techniquement* récupérables. Mais le défi est de s'assurer que ces volumes sont *économiquement* récupérables et qu'ils deviennent des réserves prouvées au prix actuel du brut. L'AIE, optimiste, considère que le progrès de la technologie relèvera ce défi.

Des progrès sont attendus dans : l'efficacité accrue des process de production, le taux de récupération moyen des réservoirs (il est de 30 % ; porté à 40 % cela générerait autant de réserves que l'Arabie Saoudite en contient), l'utilisation du CO2 pour améliorer la récupération, l'offshore profond jusqu'à 4000m d'eau, les huiles lourdes, les bitumes et les énergies renouvelables !

Tout cela, en conciliant la préservation du climat avec l'emploi des combustibles fossiles; mais la séquestration du CO2 émis par les usines devient une priorité.

La nouvelle montée du prix du brut depuis mai a révélé que les économies avaient encore besoin de pétrole. Mais « pour obtenir davantage de pétrole il faut davantage d'investissement et une maîtrise de la demande », a déclaré Claude Mandil, Directeur exécutif de l'AIE.

Même si le raffinage tourne à pleine capacité il faut accroître les stocks commerciaux. Les producteurs -les sociétés nationales et les compagnies privées- doivent afficher des investissements conséquents et des échéances de mise en service de nouvelles capacités en amont et en aval. La demande doit aussi réagir au signal d'un prix élevé ; les pays de l'AIE doivent « renforcer les efforts d'efficacité énergétique ». Pour Claude Mandil, il est « urgent de passer à l'acte ».

Le gouvernement français a emboîté le pas mi-septembre en provoquant une table ronde avec les pétroliers – cf p.2. Total a alors confirmé son programme d'investissement sur 5 ans, l'objectif est d'accroître les productions d'hydrocarbures de 3 à 4 % d'ici 2010, cf p.3. Une mission qui paraît cependant difficile, cf p.5.

Mais investir davantage c'est aussi gaspiller moins en rachat d'actions ; nous l'avons exprimé en mai à l'AG de Total ; plusieurs syndicats le réclament depuis des mois. On a encore observé mi-octobre que la baisse de 10 % du prix du brut avait entraîné la baisse de 10% de l'action Total, bien que Total procède chaque semaine à du rachat d'actions !

Reste la question des effectifs qualifiés. Le recrutement est la préoccupation des pétroliers et du para pétrolier. Les dirigeants l'ont dit aux journées annuelles AFTP d'octobre. D'autant plus que les médias font croire que l'après pétrole a déjà commencé ! Il n'en est rien, a souligné le Président de Technip.

Revenons enfin à l'AVAS pour promouvoir l'actionnariat salarié. Le rapport de 60 pages du député Godfrain remis fin septembre au Premier Ministre va, je l'espère, faire école. La FAS, fédération de nos 26 associations avait donné des recommandations. Le rapport affiche « une ambition : la participation pour tous les salariés ». Il propose en particulier, un nouveau livret d'épargne salariale actualisé chaque année, de la formation actionnariale et un minimum de 5 % du capital des entreprises du CAC 40 réservé aux salariés. Cela permettrait aux salariés de disposer de droits d'intervention dans les choix stratégiques majeurs de leur entreprise, « une forme avancée de gouvernance » dit le rapport, cf p. 6 . Espérons donc la mise en œuvre de ces recommandations ! Le gouvernement envisage de déposer avant la fin de l'année un projet de loi sur l'actionnariat avec des mesures pour l'actionnariat salarié.

Jean-René Marabelle, *Président de l'AVAS*

SOMMAIRE du N° 47

Edition par e-mail et tirage papier réservée aux seuls
Adhérents et Sympathisants

- p. 2 : Table ronde sur le pétrole et les carburants
- p. 3 : L'engagement de Total en investissements
- p. 4 : A savoir sur les carburants...
- p. 5 : Quel avenir pour les Majors ?
- p. 9 : Perspectives de l'AIE
- p. 10 : Des systèmes de gouvernance en évolution permanente

COMMUNIQUE DE PRESSE du Ministre le 16 septembre 2005

»MM. Thierry BRETON, Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, et François LOOS, ministre délégué à l'industrie, ont réuni à Bercy les producteurs et distributeurs de carburants, pour examiner ensemble les actions qu'ils pourraient engager pour répondre à court, à moyen et à plus long termes, aux difficultés que pose la montée du prix des carburants à nos concitoyens.

Nos concitoyens comprennent que les prix à la pompe augmentent quand le prix du carburant augmente sur les marchés mondiaux, que nous sommes entrés dans l'ère du pétrole cher et que nos enfants connaîtront probablement une ère post-pétrole ; mais ils ne comprendraient pas que tous les efforts possibles ne soient pas faits pour maîtriser les effets de ces évolutions.

Le Gouvernement s'y emploie pour sa part, notamment en mettant en œuvre la loi d'orientation sur l'énergie votée le 13 juillet 2005, en prenant des mesures conjoncturelles de soutien aux professions les plus exposées, et en compensant certains effets de ces hausses sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens.

Les engagements suivants ont été pris :

1/ Prix à la pompe

Afin d'assurer une meilleure transparence, une plus grande vigilance, et une modération en faveur des consommateurs, les ministres ont obtenu l'engagement suivant du groupe TOTAL :

- En cas d'augmentation rapide des prix de marché des carburants, engagement d'étaler dans le temps ladite augmentation sur les prix à la pompe. Cette période d'étalement sera de **trois semaines**, sauf circonstances exceptionnelles.

- En cas de baisse des prix de marché des carburants, engagement de répercuter ladite baisse sur les prix à la pompe dans les **trois jours** suivants.

les ministres ont également pris acte pendant la réunion du fait que la **Grande Distribution**, acteur majeur de la concurrence sur ce marché, a réaffirmé sa stratégie en faveur des consommateurs visant à garantir de manière constante les prix les plus bas possibles sur le marché.

2/ les ministres ont pris les décisions suivantes en faveur de la transparence des prix, de la concurrence et des consommateurs :

- mettre en place un "Observatoire des prix des carburants", basé sur des relevés de prix sur le terrain ;

- faire pratiquer par la DGCCRF des relevés désormais hebdomadaires au lieu de mensuels. Ceci mobilisera une centaine d'agents de la DGCCRF ;

- informer les consommateurs chaque semaine sur le niveau et l'évolution des prix observés sur le terrain, notamment par publication sur le site internet du MINEFI.

3 / Un point sera fait au début 2006 entre les Pouvoirs publics et les acteurs du secteur pétrolier sur l'ensemble de ce dispositif en faveur de la modération des prix à la pompe et sur l'évolution de la situation du marché du pétrole.

4/ Préparer l'avenir

En plus des 800 millions d'€ investis par les professionnels en France sur 2003/2005, 3,5 milliards d'€ d'investissements nouveaux dans les capacités de raffinage

... en augmentant et en adaptant les capacités de raffinage, les pétroliers contribueront à réduire la tension qui existe aujourd'hui entre offre et demande, en particulier sur le marché européen du gazole.

En particulier, les ministres ont pris acte

- de l'engagement majeur du groupe TOTAL d'investir en France près de 3 milliards d'€ dans les installations de raffinage dans les 5 ans, soit un triplement des investissements par rapport aux 5 dernières années ;

- de la prévision des groupes SHELL, BP et ESSO d'investir en France près de 500 millions d'€ sur la période 2006-2008.

600 M€ d'investissement supplémentaires en R&D pour développer les nouvelles énergies.

les ministres ont souligné l'importance de préparer l'ère post-pétrole. Pour cela, les acteurs du secteur pétrolier s'engagent à investir dans la recherche et le développement sur les nouvelles technologies de l'énergie, sur la production d'énergies renouvelables et sur les économies d'énergies qui sont prioritaires pour le Gouvernement.

S'agissant tout particulièrement des biocarburants, axe majeur de la diversification des carburants, les ministres ont rappelé la stratégie de développement adoptée dans la loi d'orientation de l'énergie du 13 juillet dernier et que le Premier ministre a décidé d'accélérer, en avançant à 2008 l'objectif d'incorporation de 5,75%.

Les distributeurs, réunis au sein de l'UIP, ainsi que les producteurs et notamment TOTAL, expriment leur accord pour organiser un test grandeur nature d'incorporation direct d'éthanol d'origine agricole dans l'essence.

Accélérer la recherche sur les nouvelles technologies de l'énergie

TOTAL et SHELL ont indiqué respectivement avoir programmé 500 millions d'€ (Total) et 100 millions d'€ (Shell) d'investissements d'ici 2010 dans différents domaines, priorités du Gouvernement, notamment les nouvelles technologies de l'énergie, les énergies renouvelables (éolien, solaire, hydraulique maritime, biomasse...), les économies d'énergie (véhicules propres) ou encore la protection de l'environnement (captation et stockage de CO2...).

MM. Thierry BRETON et François LOOS ont fixé rendez-vous aux acteurs du secteur pétrolier au début de l'année 2006 – ou plus tôt si la situation l'exigeait – afin de faire un nouveau point sur l'évolution des prix et de tirer un premier bilan de ces engagements.

Source : www.minefi.com

L'ENGAGEMENT DE TOTAL EN INVESTISSEMENTS

Septembre 2005

Quelles sont les causes et les enjeux de la polémique actuelle sur la flambée des prix du pétrole ?

Depuis 2004 les prix (brut et produits) ne cessent de monter, suite à la saturation de l'offre en pétrole mais surtout des capacités de raffinage ; il y a une demande mondiale croissante, notamment en Asie, une situation géopolitique instable (guerre en Irak notamment), la hausse du dollar ou encore des facteurs conjoncturels tels que les catastrophes naturelles (l'ouragan Katrina à la fin de l'été 2005). Cette hausse du prix du pétrole et des produits pétroliers se répercute sur le prix du carburant à la pompe, suscitant chez les consommateurs, beaucoup d'interrogations et d'attentes.

Dans quel but certains gouvernements européens sont-ils intervenus ?

Dans un tel contexte, certains gouvernements européens dont la France ont exhorté en septembre 2005 les compagnies pétrolières à faire des concessions en terme de prix à la pompe, mais aussi plus largement en terme d'investissements « citoyens » (investissements en raffinage, économies énergétiques et énergies renouvelables, biocarburants notamment).

Quelle est la marge de manœuvre des compagnies pétrolières ?

Cours du Brent, coûts de raffinage et de distribution, cotation sur les marchés « spot » des produits pétroliers raffinés, le mécanisme global du marché des carburants est complexe. Sans oublier les taxes, particulièrement élevées en France. Les pétroliers disposent en fait de peu de marges pour agir sur les prix à la pompe : ils doivent composer avec des incompressibles tels que les prix des produits raffinés, les coûts de transport, de stockage et de logistique, voire les frais générés par les stations-service. Sans compter les importantes taxes (TIPP et TVA) prélevées en France sur les essences qui fluctuent, en fonction du prix des produits pétroliers, autour de 65 % environ du prix payé au litre par les automobilistes, et ce dans un marché qui reste l'un des plus compétitifs en Europe.

L'engagement de Total en termes d'investissements

Dans un environnement pétrolier tendu, la meilleure façon de peser sur les prix est d'investir afin d'accroître la production de pétrole brut, renouveler les réserves et adapter les raffineries à l'évolution de la demande. Telle est la position de Total, qui ces dernières années a accéléré ses efforts d'investissements et, en proportion de sa taille, a investi plus que les autres majors pétroliers.

Quels sont les investissements prévus par Total dans l'exploration-production ?

Convaincu que l'exploration et la production méritent aujourd'hui, plus que jamais, un effort d'investissement soutenu, Total travaille, pour faire face à la forte demande mondiale, à compenser le déclin des champs en exploitation par la mise en service de nouvelles capacités de production de pétrole et de gaz.

Ainsi, les investissements amont qui étaient de 6 milliards de dollars par an en moyenne sur la période 2000-2004 devraient être, hors acquisitions, supérieurs à 8 milliards de dollars en 2005, et dépasser 8,5 milliards de dollars par an en moyenne ces prochaines années. L'objectif est de faire croître les productions d'hydrocarbures de 3 à 4 % en moyenne entre 2004 et 2010.

Quels sont les investissements prévus par Total dans le raffinage et la recherche ?

L'augmentation des investissements annuels du Groupe concerne également le raffinage et la recherche : par là, il s'agit notamment de s'adapter à la croissance de la demande mondiale en gazole, en termes de quantité mais aussi de qualité et de respect de l'environnement, et de préparer l'avenir énergétique par une implication soutenue dans les énergies renouvelables.

Total a ainsi annoncé, le 16 septembre, investir en France, d'ici 2010, 2,8 milliards d'euros dans le raffinage, ce qui représente un rythme trois fois supérieur à celui du début de la décennie. Le Groupe compte également consacrer d'ici 2010 en France une enveloppe d'investissements de 500 millions d'euros au développement des énergies renouvelables et des biocarburants, à la recherche et au développement de nouveaux procédés de production des carburants, à la lutte contre le changement climatique, enfin à des partenariats de recherche et développement concernant les nouvelles motorisations.

Quels sont les investissements globaux prévus par Total dans le futur ?

Les investissements globaux du Groupe doivent ainsi passer de 9 milliards de dollars par an en moyenne sur la période 2000-2004 à 11 à 12 milliards par an en moyenne sur la période 2006-2010, soit une augmentation de plus de 30 % en moyenne. **L'engagement de Total dans les énergies renouvelables** : La préparation de l'avenir énergétique est une priorité pour Total. Aussi les énergies renouvelables constituent-elles une voie de recherche importante, puisque ce sont des sources d'énergie respectueuses de l'environnement et par définition inépuisables.

Source : Total intranet***

A SAVOIR SUR LES CARBURANTS...

Par Jean Paul VETTER - Directeur Général Raffinage Marketing

"Nos clients sont mécontents devant la montée des prix des carburants et réduisent leur consommation. Comment un pétrolier comme Total pourrait-il être satisfait de ce double constat ? Seul un pétrolier masochiste pourrait l'être."

La marge de manœuvre des compagnies pétrolières pour amortir cette hausse des prix est inexistante.

- La montée des prix des carburants est mondiale : elle résulte d'une très forte progression de la demande en Asie (Chine et Inde notamment), exacerbée par les conséquences de l'ouragan Katrina qui a mis hors service près de 15 % de la capacité des raffineries américaines.
- La France est le marché européen où les prix hors taxes sont parmi les plus bas et où les marges sont reconnues depuis longtemps comme étant les plus faibles.

- La marge opérationnelle d'un pétrolier sur un litre de carburant est en moyenne de l'ordre de 1 ct €. La France est de longue date le pays européen où le prélèvement fiscal par l'Etat est le plus élevé (rejointe par le Royaume-Uni depuis peu). Quand on parle de baisse des prix des carburants, on voit où réside l'éventuelle marge de manœuvre !
- Les prix des carburants, en France comme ailleurs, sont établis sur la base des cotations internationales, reflet de l'offre et de la demande mondiale. Y sont ajoutés les frais de logistique (coût des pipelines, dépôts, camions...). Le prix en station-service est fixé finalement en fonction de la concurrence des distributeurs dans une zone de chalandise donnée.
- Total, toutes activités pétrole et chimie confondues, ne réalise que 5 % de ses résultats en France.
- Quand les cotations internationales des carburants augmentent brutalement, aucun distributeur français ne dégage de bons résultats du fait de l'impossibilité dans un marché concurrentiel de répercuter la totalité de ces hausses.

Depuis plus de 10 ans, Total alerte les responsables politiques sur l'impasse dans laquelle conduit le développement trop rapide de la motorisation diesel :

- Si les progrès et les avantages du moteur diesel sont réels, ils ont été et sont encore favorisés par une fiscalité plus douce.
- Le déficit de gazole est un phénomène européen qui, depuis peu, s'élargit aux USA. La concurrence s'accroît désormais entre l'Europe et les USA pour importer du gazole.
- Toutes les raffineries ne peuvent être équipées en unités orientées vers la production de gazole (capacité trop réduite, absence ou insuffisance de charges propres à la production de gazole).
- Les investissements réalisés et planifiés par Total ne feront, malgré leur montant (3 milliards d'Euros), que couvrir la croissance des besoins entre 2005 et 2010 : le déficit demeurera et sera même accentué quand de nouvelles spécifications (10 mg/kg de soufre) entreront en vigueur en 2009.
- Comme le charcutier avec son cochon, le raffineur doit valoriser tous les produits extraits des barils de pétrole brut. Quand tout le monde veut des parties nobles, jambon ou gazole, leurs prix montent !
- Il est assez facile de prédire qu'à défaut de cataclysme économique en Asie, les prix des carburants demeureront élevés dans les 5 prochaines années (forte demande, insuffisante capacité de raffinage aux USA, adaptation forcément insuffisante du raffinage européen aux besoins en gazole).
- Contrairement aux USA, il y a, en Europe, une capacité suffisante de raffinage. En revanche, il existe un fort déséquilibre entre l'offre et la demande en essences, gazole/jet et fuels lourds.

Les hydrocarbures d'origine fossile seront toujours dans les 40 à 50 ans les carburants les plus efficaces énergétiquement et de loin les moins coûteux.

- Il est légitime de faire une place aux biocarburants en complément des hydrocarbures fossiles, si cependant les Pouvoirs Publics acceptent de façon durable de ne pas leur faire supporter la même fiscalité que les carburants fossiles. Ils ont besoin d'être défiscalisés pour être compétitifs.
- Puisque l'Europe dispose d'un fort excédent d'essences et un égal déficit de gazole, il est légitime de favoriser le développement des biodiesels, au détriment de l'éthanol qui est utilisé dans les essences. En outre, l'éthanol en l'état dans les essences pose, contrairement aux biodiesels, des problèmes d'utilisation (logistique dédiée, impact sur les spécifications européennes).
- Total est un acteur important de la recherche long terme dans le domaine des carburants alternatifs (carburants à partir de gaz naturel ou de la biomasse, gaz naturel comprimé, etc...) et des motorisations futures (perfectionnements du moteur à combustion interne, piles à combustibles, hydrogène). Cette recherche sera amplifiée dans les années à venir.

"Quand, au cours des dernières semaines, tous les commentaires ont été faits autour de la question des prix des carburants il est, je crois, utile de recadrer les données de cette importante question pour tous les consommateurs par quelques vérités simples !"

Source : www.total.com

EXTRAIT DE L'INTERVIEW DU PDT TH. DESMARET SUR PLANET VIDEO

BF, journaliste : Alors dans un climat où le prix du brut augmente beaucoup, on va revenir un petit peu à l'actualité française, le ministre de l'économie française a convoqué les pétroliers à son ministère. Vous-même donc vous avez été convoqué. Comment vous avez vécu ce moment ?

THD : Il est normal qu'on ait une relation avec les pouvoirs publics sur des sujets qui sont d'intérêt général, qui sont importants pour l'ensemble de l'économie française. Je dirais très simplement qu'on aurait pu commencer par discuter et échanger un certain nombre d'arguments et puis on aurait vu qu'il y avait beaucoup de problèmes qui se dégonflaient d'eux-mêmes parce qu'on avait déjà anticipé les solutions donc il y a eu je dirais une médiatisation...

BF : un peu d'agitation, c'est ça on va dire...

THD : ...dont on aurait pu se passer ou qu'on aurait pu faire dans d'autres conditions mais ça n'a pas beaucoup d'importance, ce qui compte, c'est qu'on a expliqué que en fait ce qui était les soucis du gouvernement on les avait déjà anticipés, on avait déjà décidé l'accélération des investissements dans le raffinage. Quand les cyclones sont arrivés, on avait de nous-mêmes, répercuté que très lentement les hausses de prix parce qu'on sait que nos clients sont très sensibles dans ce contexte de prix des carburants élevés. Donc ça n'a pas beaucoup de conséquences pratiques. 06/10/2005

La prospérité

BF : Total est souvent attaqué notamment pour sa prospérité et je sais qu'une grande partie de vos collaborateurs est affectée par ce type d'attaques.

THD : Ecoutez, moi je trouve que quand on fait de bons résultats on devrait d'abord en être fier. Alors quand je m'adresse à des cercles d'économistes, à des cercles de dirigeants d'entreprises c'est un concept largement admis, quand on s'adresse

à des cercles plus larges on a encore un peu de pédagogie à faire pour le faire admettre. Quand une entreprise française se fait manger par une entreprise étrangère on se lamente en disant qu'on est en train de perdre un des atouts économiques du pays, et quand on fait ce qu'il faut pour pouvoir rester indépendant en ayant des bons résultats...

BF : ... on se lamente aussi

THD : ...une bonne performance une bonne valorisation on se lamente aussi, alors il faudrait choisir ce qu'on veut et nous notre choix il est clair, les bons résultats sont garants de la pérennité de l'indépendance.

BF : un dernier point peut-être sur le partage des richesses. C'est vrai que vous gagnez beaucoup d'argent et que c'est un peu ce que l'on vous reproche, comment bien partager ces richesses de façon à montrer une certaine équité et que tout le monde accepte ce partage ?

THD : Bon alors, c'est vrai qu'on a des autofinancements comme on dit qui sont importants. Alors la plus grosse part va aux investissements et à l'heure actuelle on est en train, je vous le disais, d'augmenter très fortement les investissements, en exploration production, on les augmente dans le raffinage, on le fait d'ailleurs de temps en temps aussi dans la distribution on vient de faire une acquisition en Afrique d'un certain nombre de positions de réseau qu'avait Exxon dans une quinzaine de pays africains. Dans la chimie on l'a fait de manière spectaculaire en Corée mais on va voir des nouveaux développements en Chine, au Qatar. Bien sûr on sert un dividende aux actionnaires, y compris nos salariés eux-mêmes actionnaires importants avec pratiquement 3,5 % du capital. Quand il reste du cash disponible on fait du rachat d'actions, mais c'est un terme d'ajustement ; d'ailleurs je vous citerai un exemple, en ce moment on est en train de payer l'acquisition canadienne donc on a réduit à très peu les rachats d'actions pendant cette période. Ayons de bonnes idées et investissons avec ce que nous rapportent nos exploitations, et s'il n'y a pas de rachat d'actions il n'y en a pas.

Un dernier élément quand même, je pense qu'il est important que toutes nos équipes, tous nos salariés, aient aussi un juste retour de leurs efforts. On continuera à agir à ce que nos salariés à la fois par leur rémunération et quand ils sont aussi salariés actionnaires, et c'est le cas de la majorité d'entre eux, bénéficient de la bonne fortune du Groupe. 06/10/2005

QUEL AVENIR POUR LES MAJORS ?

Il peut paraître paradoxal de s'interroger aujourd'hui sur l'avenir des grandes sociétés pétrolières internationales.

D'après une récente étude de Wood Mackenzie, les majors réalisent toujours la majorité des découvertes d'huile et de gaz, avec les plus faibles coûts. La montée irrésistible des prix du brut leur assure des revenus exceptionnels qui font flamber leurs cours de bourse. L'ampleur même de ces ressources financières les amène à des rachats de sociétés d'une ampleur inégalée, au rachat de leur propres actions, faute de mieux. Tout semble aller pour le mieux, pour ne pas dire baigner dans l'huile...

Mais, comme le reflète le bon sens populaire, l'arbre peut cacher la forêt. Des esquisses de projection de leurs activités à l'échéance de quelques décennies, un délai normal pour de grands projets industriels, risquent de voir l'horizon se charger de quelques nuages.

Les rachats massifs d'action ne seraient-ils pas un premier signe avant coureur ? Il est difficile de ne pas interpréter cette pratique comme l'indice d'un manque de grands projets.

Un horizon limité

Il existe certes de par le monde un certain nombre de possibilités d'exploration-production d'intérêt majeur. L'ennui est que ces prospectus se trouvent dans des pays où les Majors ne sont pas spécialement attendus.

Et pourtant, ces sociétés, à la différence de la majorité des sociétés nationales de grands pays producteurs, fonctionnent en quelque sorte en flux tendu. Comme le rappelait récemment Michel Contie, à l'occasion de sa remise du prix Cadman à Londres, les 5 super Majors exploitent moins de 16% de la production mondiale avec seulement 10% des réserves, tout en apportant presque 30% des dépenses d'E&P. Et dans le même temps l'OPEP contrôle plus des trois quarts des réserves mondiales de pétrole conventionnel (Petroleum Review. Aug 2005).

Les premiers, avec une exploitation de leurs réserves au rythme de 8 à 10 % par an, ont une durée de vie de ces

réserves d'une dizaine d'années, tandis que les secondes, au rythme actuel de 1 à 2 % par an, gèrent une production atteignant le siècle (AVASCOPE n°46).

Les réserves de pétrole et de gaz constituent le capital premier des compagnies pétrolières. Leur renouvellement est impératif. Et ce renouvellement passe d'abord par de nouvelles découvertes, même si l'accroissement de récupération de champs en cours d'exploitation peut apporter un complément significatif.

De nouvelles découvertes impliquent d'abord l'ouverture de nouvelles zones de prospection où la reprise d'anciennes provinces avec des techniques plus performantes.

De telles surfaces sont de plus en plus rares et sous la pression de la demande, la concurrence ne cesse de grandir. Et c'est peut être là que se joue le destin des majors.

L'incomparable province du Golfe Persique semble encore offrir, notamment du côté de l'Irak et peut être de l'Iran, les perspectives les plus encourageantes. Mais les sociétés nationales qui la contrôlent ne semblent pas particulièrement pressés d'ouvrir la porte de leurs domaines aux sociétés occidentales. Un peu comme si elles avaient adopté une politique de développement durable.

Une concurrence féroce

Contrairement à une opinion fréquemment entendue, ces sociétés nationales ne manquent ni de ressources financières, hormis sans doute celles du Mexique et du Venezuela, appelées à soutenir des politiques sociales, ni de moyens techniques, grâce notamment à l'assistance des plus importantes sociétés de service internationales. Avec celles-ci s'établit ainsi une collaboration, sinon des partenariats, qui feraient bien l'affaire des majors (Petroleum Economist : avril 2005 , n-12). Petrobras est sans doute l'un des meilleurs exemples d'une telle collaboration.

Si les majors peinent à prendre pied dans certains des pays les plus prometteurs, elles se trouvent aujourd'hui face à des sociétés nationales de grands pays importateurs que les

risques de déficit d'énergie rendent particulièrement agressifs. Pour remplir leur mission, les sociétés ne s'embarrassent guère des contraintes éthiques écologiques ou financières qui limitent souvent l'action des majors.

On le voit avec l'implantation de sociétés chinoises ou indiennes, mais aussi malaises, coréennes et brésiliennes dans plusieurs Etats jugés peu fréquentables par l'opinion occidentale.

De nouvelles alliances se nouent avec entre ces nouveaux importateurs et des pays producteurs, alliances souvent suscitées et développées par certaines affinités politiques, comme on peut le voir autour du Nigeria et du Venezuela. Ce dernier pays n'a-t-il pas récemment fait état d'un choix privilégié pour les sociétés de quelques pays amis, en l'occurrence la Chine, l'Indonésie, l'Inde, le Brésil et la Russie (Pétrostratégies 05/09/05).

Au dernier appel d'offre du Nigeria, la priorité a été donnée à de nouveaux entrants, coréens, chinois, indiens... non seulement dans les zones à terre mais également en offshore (Pétrostratégies 19.09.2005) et ceci au dépend des majors qui n'ont pas remporté un seul périmètre.

La concurrence se trouve ainsi renforcée autour des dernières grandes zones les plus encourageantes comme le Moyen-Orient, la Caspienne, le Golfe de Guinée. Le président de Lukoil Oversea ne cachait pas sa politique de développement au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (BIP 07.04.04).

Nouvelle et dernière étape de cette politique d'expansion des nouveaux grands pays importateurs : rachat de sociétés pétrolières occidentales.

Comme le note M.Simmons : «China has signed agreements with three of the largest petroleum exporters – Saudi Arabia,

Iran and Venezuela – and with several others. Not surprisingly, several of these exporting countries are currently in dispute with the United States”. (Twilight in the desert. p350).

De son côté la Russie semble amorcer ces derniers temps un rapprochement avec la Chine, tout particulièrement sur le plan pétrolier, en favorisant par exemple, ses exportations de brut et celles d'autres pays de la CEI vers l'est plutôt qu'en direction de l'Atlantique.

Pour compléter le tableau, il faut rappeler la montée en puissance des grands Indépendants qui commencent à tailler des croupières aux majors, notamment dans l'offshore profond.

Dans ce contexte de concurrence exacerbée, que peuvent doivent faire les majors pour continuer à découvrir et à produire du pétrole et du gaz ? Il semble qu'à l'avenir pour continuer à devancer des concurrents de mieux en mieux armés. Il est impératif qu'ils investissent de façon croissante dans l'exploitation des hydrocarbures à fort contenu technologique, huiles et gaz non conventionnels, off-shore profonds, prospects à haute pression-haute température (HPHT), sans oublier le gaz et son transport à longue distance. Ce sont aussi les secteurs où les Etats hôtes ont encore besoin de leur assistance. Sans négliger les énergies renouvelables, partiel relais d'énergies fossiles en route vers leur épuisement. Dans tous ces domaines, les majors doivent conserver une longueur d'avance en matière de recherche et de développement. C'est une voie sur laquelle semble être engagée le Groupe, une voie semée d'embûches, mais la seule garante, sans doute, d'un avenir acceptable.

Alain Perrodon

RAPPORT GODFRAIN SEPTEMBRE 2005 « UNE AMBITION : LA PARTICIPATION POUR TOUS »

Nous avons repris dans cet Avascope, un extrait du rapport au Premier ministre de la mission parlementaire confiée à MM François CORNUT-GENTILLE et Jacques GODFRAIN, députés. Paris, le 29 septembre 2005

Chapt 1 : Favoriser l'appropriation de la participation par tous les salariés - Chapt 2 : Lever les craintes des chefs d'entreprise face à la participation - Chapt 3 : Développer une nouvelle gouvernance dans les entreprises

Extrait du chap 3 : L'ACTIONNARIAT SALARIE : UNE FORME AVANCEE DE GOUVERNANCE

L'actionnariat salarié, un développement original de la participation

Pour les seules entreprises du CAC 40, qui ont distribué à leurs actionnaires environ 25 milliards d'euros au titre des bénéfices 2003 et près de 22 milliards d'euros au titre des bénéfices 2004, la part de l'actionnariat salarié dans leur capital respectif est évaluée à¹ :

SOCIETE	Actionnariat salarié (en % du capital)
BOUYGUES	11,53
VINCI	9
ESSILOR	8,5
SOCIETE GENERALE	7,42
SAINT GOBAIN	6,7
BNP PARIBAS	5,1
THALES	5,1
AXA	5,06
DEXIA	4,8
DANONE	4,51
SUEZ	4,2
TOTAL	4

Hors CAC 40, on peut citer parmi les entreprises cotées ayant un fort actionnariat salarié : LINEDATA (31,5 %), AIR FRANCE (9,5 %). Parmi les entreprises non cotées, l'exemple demeure le groupe AUCHAN (16 %).

note AVAS¹ : selon la FAS, il y aurait en France, 6 millions d'actionnaires individuels dont 2 millions d'actionnaires salariés

L'actionnariat salarié, un atout pour la reprise et le financement des entreprises françaises

L'actionnariat salarié s'avère pourtant crucial pour l'économie française.

Sur un plan macro-économique, l'économie française rencontre un déficit chronique de financement direct par l'épargne comme le trahit la faiblesse du marché des actions. Sur la période 2002-2004, la détention directe d'actions cotées a régressé. Or, la détention de valeurs mobilières a progressé en 2004 passant de 10,2 millions de Français à 11,2 millions. Selon Euronext et la Banque de France², « *l'essentiel de la progression provient de la diffusion de FCPE ; (...) A la faveur du développement des dispositifs d'épargne salariale dans les entreprises, la détention de valeurs mobilières progresse en France de façon significative en 2004* ».

Cette situation se répercute immédiatement sur l'investissement et le développement des sociétés. Par culture ou par frilosité, l'épargne française privilégie des placements sécurisés au détriment de produits financiers plus favorables aux entreprises mais aussi plus risqués pour l'épargnant. L'économie française ne peut faire abstraction d'un renforcement de sa capacité d'auto-financement et doit construire les bases d'un marché des actions dynamique et attractif. En 2004, hors épargne salariale, la détention de valeurs mobilières a légèrement diminué : 8,8 millions de Français contre 9,2 millions en 2003.

La faiblesse de l'actionnariat français et sa concentration (selon la Banque de France et Euronext, « *la plus forte diffusion des actions s'observe toujours auprès des profils assez aisés et âgés.* ») contrastent avec la puissance anglo-saxonne.

Face au développement de l'économie spéculative, le développement de l'actionnariat salarié devient indispensable.

Or, la tradition dirigeante française a toujours jeté un regard méfiant lors de l'émergence de cette nouvelle catégorie de détenteurs de valeurs mobilières : cogestion à la yougoslave ? Socialisation rampante ? Dépossession du chef d'entreprise par ses salariés ? Ces sources inquiétudes sont aujourd'hui démenties par le choix délibéré de grandes sociétés de s'engager dans cette voie : Air France, Bouygues, Aventis, EADS, France Télécom, Saint-Gobain, Thales, Eiffage... Dernièrement, le succès de l'ouverture du capital de GDF aux salariés démontre l'actualité du sujet.

Mais, **la méfiance des épargnants français à l'égard du marché des actions est chronique**, entretenue par plusieurs scandales ou faillites retentissantes sur la place de Paris. Que sont devenues les économies des actionnaires salariés de Vivendi ou de Rhodia ?

Sécuriser le salarié appelé à devenir actionnaire de son entreprise

Ces mesures ont un impact limité pour développer l'actionnariat salarié qui obéit à d'autres leviers que ceux strictement financiers. En effet, dans un contexte économique incertain, est-il raisonnable de risquer de perdre à la fois son épargne et son emploi en cas de faillite ? **Il appartient aux pouvoirs publics d'agir sur l'environnement juridique et fiscal de l'actionnariat salarié afin d'encourager son développement.** Première étape, **la reconnaissance publique du rôle et de la place des actionnaires salariés dans notre économie fut consacrée par l'article 3 de la loi du 1^{er} août 2003 de sécurité financière**, attribuant aux actionnaires salariés un siège au sein du collège de l'Autorité des Marchés Financiers. Seconde étape, **la définition de règles incontestables d'estimation de la valeur des titres détenus par les actionnaires salariés, principalement pour les entreprises non cotées** où l'on se heurte d'entrée de jeu à la difficulté de l'évaluation des titres et des risques accrus pour les salariés d'un tel placement. **Sans une évaluation incontestable, les efforts pour développer l'actionnariat salarié dans les entreprises non cotées, majoritaires dans les PME, seront vains car ils ne s'accompagneront pas de la nécessaire confiance de l'épargnant dans le produit d'épargne que constitue l'action de son entreprise.**

Pour un minimum de 5 % d'actionnaires salariés dans le capital des entreprises

Le législateur a adopté des mesures techniques et fiscales favorables au développement de l'actionnariat salarié, notamment par les augmentations de capital réservées, par les décotes appliquées aux titres réservés³. A l'initiative d'Edouard Balladur⁴, la loi de finances pour 2005 a permis l'adoption d'une des mesures les plus incitatrices pour les entreprises cotées en donnant la possibilité aux AG des sociétés de procéder à l'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux. L'impact réel de cet amendement sur le développement de l'actionnariat salarié demeure encore difficilement chiffrable.

Afin de favoriser un essor plus important de l'actionnariat salarié et en améliorer la lisibilité, les rapporteurs recommandent d'adopter le seuil de 5% du capital social assurant aux salariés des droits en assemblée générale et une représentation au conseil d'administration, sans révolutionner le droit français des sociétés.

La création d'une obligation de détention minimale du capital par les salariés ne crée pas de droits individuels pour chaque salarié. Les droits attachés au seuil de 5 % ne peuvent être exercés que si les salariés se regroupent. Sans faire concurrence aux organisations syndicales intervenant dans les instances de représentation du personnel (comité d'entreprise, ...), les associations d'actionnaires salariés sont appelées à jouer un rôle primordial dans cette relance. La première association d'actionnaires salariés fut créée en octobre 1986 au sein d'ELF-AQUITAINE ; la seconde en janvier 1987 dans la société SAINT-GOBAIN⁵. Leur vitalité et leur indépendance, non seulement à l'encontre des directions mais aussi vis-à-vis des organisations syndicales, en font des acteurs occupant une place originale. Au même titre que les associations d'actionnaires classiques régies par l'article L 225-120 du code de commerce, elles doivent disposer de véritables droits, sous réserve d'une durée d'ancienneté et d'un minimum d'adhérents assurant leur représentativité. Les associations d'actionnaires peuvent ainsi demander que soient récusés ou relevés de leur fonction un ou plusieurs commissaires aux comptes, interroger le président du conseil d'administration ou le directoire sur une ou plusieurs opérations de gestion de la société ainsi que des sociétés qu'elle contrôle, sur tout fait de nature à compromettre la continuité

² « *Les porteurs de valeurs mobilières 2004* » étude de la SOFRES pour Euronext -Banque de France, octobre 2004

³ Décote étendue aux titres de sociétés non cotées par la loi du 26 juillet 2005 pour la confiance et la modernisation de l'économie

⁴ Amendements présentés par Edouard Balladur, député, et adoptés dans le cadre du projet de loi de finances 2005

⁵ « *Les actionnaires salariés et le gouvernement d'entreprise* » FAS - 2003

de l'exploitation, intenter une action sociale contre les administrateurs ou le directeur général.

On le constate, le développement de l'actionnariat salarié est intimement lié à la modernisation de la gouvernance des entreprises.

En guise de conclusion...

La participation est une spécificité réservée à ce jour à une minorité de salariés. Par ses préconisations concrètes, la mission parlementaire consacrée au développement de la participation a tenu à préserver le consensus politique et social observée au cours des auditions. Rejetant toute grande réforme qui aboutirait en fait à paralyser le système, privilégiant la modernisation du cadre juridique actuel, elle souhaite désormais que tous les acteurs de la participation – salariés, chefs d'entreprises, gestionnaires – se fassent le relais de l'ambition politique portée par ce rapport : faire bénéficier tous les salariés de la participation.

RESUME DES PROPOSITIONS DES RAPPORTEURS

TABLEAU COMPARATIF			
Situation actuelle	Pistes envisagées	Proposition des rapporteurs	Sous proposition
Instabilité législative et réglementaire du cadre juridique de la participation depuis 2001	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Adoption d'une grande loi de l'épargne salariale</i> • <i>Fusion participation / intéressement</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaffirmation de l'originalité et des principes fondamentaux de la participation • Exigence d'une pause législative et réglementaire • Aménagement à la marge du droit actuel 	
Succession de mesures de déblocage général de la participation		Maintien du principe du blocage de la participation	
		Modernisation des cas actuels de déblocage anticipé	<ul style="list-style-type: none"> • Naissance du 2^{ème} enfant • Possibilité pour plusieurs salariés de se regrouper pour reprendre leur entreprise • Allègement de la procédure liée au surendettement
		Création de nouveaux cas de déblocages	<ul style="list-style-type: none"> • 18^{ème} anniversaire des enfants à charge • définition par accord collectif d'un cas local
Méconnaissance par les salariés des dispositifs d'épargne salariale malgré les nombreuses obligations d'information		<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion auprès de tous les salariés, quelque soit la taille de l'entreprise et l'existence ou non d'un dispositif d'épargne salariale, d'un livret d'épargne salariale, actualisé chaque année. • Le 1^{er} mai, date unique de versement de la participation et de l'intéressement. 	
Effet de seuil à 50 salariés, frein au développement de la participation dans les TPE/PME	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Suppression du seuil</i> • <i>Rendre la participation obligatoire dès 10 salariés</i> 	Maintien du seuil à 50 salariés	Exception : obligation dès le 1 ^{er} salarié pour les entreprises d'intérim, de mettre en place la participation
		Développement des Plans d'épargne interentreprise	
Insécurité juridique pour le chef d'entreprise mettant en place la participation		Création du centre national de la participation regroupant l'ensemble des organismes de recouvrement en un guichet unique	
Effacement de la dimension managériale de la participation au profit de son seul volet financier		Maintien de l'accord collectif , acte fondateur de la participation dans les entreprises	
Développement de l'actionnariat salarié		améliorer la gouvernance en publiant le décret d'application de la loi de modernisation sociale relatif à la représentation des actionnaires salariés au conseil d'administration	
		renforcer le poids des actionnaires salariés dans le capital des entreprises par l'édition d'un seuil minimal obligatoire de 5 % pour les entreprises du CAC 40, dans un 1 ^{er} temps	

DIALOGUE ENTRE ADMINISTRATEURS ET ACTIONNAIRES

Le dialogue entre les Administrateurs et les Actionnaires semblerait s'être engagé timidement soit, mais réellement à l'occasion des assemblées générales d'actionnaires (AG) des sociétés cotées au CAC 40.

En effet, lors des AG de 2004 et 2005 les présidents de quelques grands groupes français ont accepté d'autoriser le président du comité d'audit et le président du comité des rémunérations à s'exprimer au nom des membres du CA, et à rendre compte de l'activité du comité durant l'exercice écoulé, mais aussi présenter leur programme pour l'exercice à venir, devant des actionnaires agréablement surpris. Nos sincères félicitations.

Cela fait 5 ans que nous demandons cela à l'occasion des réunions de l'ICGN, de la COB puis de l'AMF, lors des AG de Total, et plus récemment dans le cadre des groupes de travail de l'IFA, Institut Français des Administrateurs.

Enfin le 17 mai 2005 le président de Total, la 1ère capitalisation boursière française, a demandé au président du comité d'audit M. Friedmann de présenter son rapport aux actionnaires, rapport clair, complet et pédagogique. D'ailleurs cet éminent inspecteur général des finances était très heureux de s'exprimer enfin devant les actionnaires, et ainsi d'engager le dialogue, que l'AFGE s'efforce de promouvoir.

Deux constats, semble-t-il, s'imposent :

1° - la décision du CA de rendre compte aux actionnaires, qui l'ont élu, sur deux sujets sensibles (les comptes, les rémunérations des mandataires sociaux et des cadres dirigeants), est devenu le "passage obligé" pour que l'entreprise retrouve la confiance de ses actionnaires.

2° - les actionnaires, de plus en plus attentifs, mobilisés et inquiets ont un comportement responsable lors des AG ; ils souhaitent engager le dialogue via les questions écrites

ou orales avant de voter les résolutions avec des supports techniques inégaux.

A cette inaccessible personne morale, le CA, les actionnaires peuvent maintenant donner un visage, une identité et communiquer avec une personne physique. Cela devrait progressivement faciliter le dialogue.

Une mutation importante de entreprises s'opère en ce moment. Le dialogue que nous recommandons, ou bien à défaut le recours à la "class action" que nous analysons dans ce numéro, contribuent à cette mutation. Elle met

en effet chacun devant ses responsabilités : responsabilités des Administrateurs, responsabilités des Actionnaires. Il ne fait plus de doute qu'en cas de litige sérieux le management pointera la responsabilité du CA ; les Administrateurs et les Commissaires aux comptes serviront de « fusibles ».

Une nouvelle définition des responsabilités et une nouvelle répartition des pouvoirs dans l'entreprise devraient s'opérer. Le retour de la confiance est à ce prix.

Jean-Aymon Massie Président de l'AFGE

RESULTATS DE TOTAL du 3^{ème} trimestre 2005

Le 4 novembre, TOTAL a affiché : **+ 32% à 3,13 milliards € de résultat net ajusté et + 36% à 5,32 € de bénéfice net par action. La croissance des investissements est de 37% (en \$) pour les 9 mois de l'année. Versement d'un acompte sur dividende de 3 € par action le 24 novembre 2005**

Faits marquants récents

. Total a poursuivi l'extension de son domaine minier avec, au Nigeria, la signature d'un contrat de partage de production portant sur le bloc OPL 223, l'obtention d'un bloc d'exploration en Libye et de trois permis de production en Mer du Nord britannique.

. De nouveaux succès ont été obtenus en exploration avec notamment de nouvelles découvertes dans l'offshore très profond angolais, une découverte sur le bloc NC 186 en Libye et deux nouveaux puits positifs sur le bloc OPL 222 (Total opérateur, 20 %) au Nigeria qui sont venus confirmer le potentiel de la découverte d'Usan.

. Concernant Usan, un plan de développement initial prévoyant un démarrage en 2010 avec un plateau de production de 150 kb/j a été approuvé par NNPC, concessionnaire du bloc.

. Le troisième trimestre 2005 a également été marqué par le lancement du développement de Yemen LVG (Total 42.9 %) qui prévoit la construction d'une usine de liquéfaction d'une capacité totale de 6,7 Mt/an d'ici 2008. Le gaz est commercialisé pour une durée de 20 ans, à hauteur de 4,5 Mt/an sur le marché atlantique et de 2 Mt/an sur le marché asiatique.

. Le développement de la phase 1 de Moho-Bilondo (Total opérateur, 53,5 %) a été lancé. La production devrait démarrer en 2008 et atteindre un plateau d'environ 90 kb/j.

. Total a franchi une étape majeure dans le développement de sa stratégie huiles lourdes grâce au succès de l'offre publique amicale sur Deer Creek Energy Limited qui détient 84 % du permis de Joslyn en Athabasca, au Canada. Au 31 octobre 2005, Total détenait 82,4 % de Deer Creek.

. Total a récemment cédé sa participation de 40 % dans la centrale électrique de South Humber Bank au Royaume-Uni à Centrica.

Dans le raffinage, Total a lancé les études pour un projet de conversion profonde dans sa raffinerie de Port Arthur et pour un autre dans une raffinerie du Groupe en Europe. Un accord a été signé avec ExxonMobil pour acquérir des stations services dans 14 pays d'Afrique, portant ainsi à 11 % la part de marché de Total sur ce continent. Un projet de JV a été signé avec Sinochem pour créer 300 stations services dans la région de Shangaï. Un projet d'unité de production en 2008 de biodiesel dans une raffinerie du Groupe a été signé avec Neste Oil.

UNE NOUVELLE AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES DU GROUPE TOTAL

Le Conseil d'Administration de Total SA, réuni le 3 novembre 2005, a décidé de procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe, au prix de souscription de 166,60 € par action.

Ce prix correspond à la moyenne des premiers cours cotés pendant les 20 séances précédant le jour du Conseil, soit 208,25 €, moyenne à laquelle est appliquée une décote de 20 %.

Cette augmentation de capital sera ouverte aux salariés de Total SA et aux salariés de ses filiales françaises et étrangères détenues directement ou indirectement à 50% au moins par Total S.A. ayant adhéré au Plan d'Epargne Groupe Actionnariat (PEG-A), sous réserve d'une ancienneté supérieure à trois mois au dernier jour de la souscription. Cette augmentation de capital réservée aux salariés sera lancée simultanément dans tous les pays où nous sommes présents, et où elle est possible compte tenu des obligations légales et administratives locales.

La période de souscription s'ouvrira le 6 février 2006 et s'achèvera le 24 février 2006 au soir.

Chaque salarié pourra souscrire un montant en euros, avec un minimum de souscription fixé à 50 euros.

Il est rappelé que conformément aux dispositions légales, le montant maximum souscrit ne pourra excéder le quart de la rémunération annuelle brute, sous déduction des versements volontaires déjà effectués ou programmés durant l'année 2006 dans les autres plans d'épargne.

Les actions émises seront placées dans l'un des deux Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) du PEG-A, « Total Actionnariat France » pour la France et « Total Actionnariat International » pour les autres pays. Ces fonds gérés par AXA sont investis en actions Total.

Les actions créées (jouissance au 1er janvier 2005) bénéficieront de l'acompte sur dividende de 3 € qui sera versé dès la création des titres ainsi que du solde du dividende en mai 2006, au titre l'exercice 2005.

Les avoirs deviendront disponibles 5 ans après la clôture de la souscription, soit le 24 février 2011, sauf cas de déblocage anticipé.

A l'international, ces modalités seront aussi proches que possible des conditions françaises compte tenu des réglementations locales.

Quelle est la participation des salariés du Groupe dans le capital de Total SA ?

A la suite des différentes augmentations de capital réservées aux salariés réalisées précédemment et des achats d'actions Total réalisés en bourse pour le compte des salariés du Groupe adhérant aux Plans Epargne Entreprise Total, la participation au 30 septembre 2005 des salariés du Groupe Total dans le capital de la Société est de 3,32 %.

EXTRAITS DE PRESSE

Géopolitique :

- Irak : « ... des accords... ont été signés ces dernières années entre les dirigeants Kurdes et un certain nombre des compagnies pétrolières étrangères... sans avoir l'aval de Bagdad » *Courrier International* 1-8/07/05

- Irak : « Ce qui nous inquiète, ce sont les sociétés « inconnues » qui cherchent à obtenir des contrats pour les revendre ensuite. J'aimerais que la communauté internationale « fasse le ménage » à ce niveau. » *CH. De Margerie BIP Enerpresse*

- « Les fonds pétroliers norvégiens est universellement loué comme un modèle de bonne gestion de la rente pétrolière. Mais les coûts salariaux sont désormais 30% plus élevés en Norvège qu'en Suède voisine. Les experts internationaux y voient l'amorce possible d'un « mal hollandais ». *J.P. Robin Fig Eco* 08/09/05

Sur les prix du brut :

- « L'AIE fonde son scénario de référence sur un prix du pétrole qui tomberait à 22 \$/b (en dollars 2000) en 2006, resterait stable jusqu'en 2010 et progresserait à 29\$/B en 2030 ». *PGA* 1/12/2004

« Le marché pétrolier a franchi une étape importante au mois de juillet » (2005) (avec) « son niveau historique le plus élevé à 57,40\$/b... la hausse des prix initiée en 2003 et ravivée à la mi-2004 s'inscrit maintenant dans la durée ». *Pétrostrategie* 1/08/2005

« Certes, les analystes, pas plus que quiconque d'ailleurs, ne peuvent prédire l'évolution des prix du pétrole, et il convient de conserver un certain scepticisme sur la projection du type \$80, \$90, \$100/b qui reflètent parfois tout simplement l'attraction de l'esprit humain pour les chiffres ronds et un certain goût pour le catastrophisme ». *PGA* 1/09/2005

« Et vive le pétrole à 100 dollars, ou plus, qui pourrait aider à la réussite du plan climat ». *P. LAFFITTE sénateur - ancien directeur EMP Figaro* 07/09/05

« Il est très difficile de donner un pronostic précis. Mais on commence à s'apercevoir que la hausse des prix a un effet sur la demande, qui tend un peu à se replier... Il n'est évidemment pas question d'envisager une chute du baril au alentours de 20-25 dollars, mais la fourchette généralement souhaitée par l'OPEP entre 40 et 45 dollars, pourrait redevenir d'actualité ». *Le Figaro Economique* 20/09/2005

- « Nous avons aujourd'hui compris que nous entrons durablement dans une période de prix élevé des énergies fossiles, du prix du baril de pétrole, et par voie de conséquence du gaz ». *F. Loos au Cong. du Gaz* 14/09/2005

« La triple hausse de cette hausse des cours (géologique, demande et géopolitique) n'étant pas près de s'évanouir,

je ne vois aucune raison d'espérer une prochaine baisse longue des cours du baril ». *Y.Cochet* 26/09/2005

« Le choc pétrolier est un moindre mal... Contrairement aux années 70, ce choc n'aura pas d'impact inflationniste susceptible de faire remonter les taux d'intérêt ». *L'Expansion* sept 2005

« Patrick Artus estime plutôt que le cap des 100 dollars sera franchi avant 2008. Seule certitude, un méga-choc pétrolier est inévitable si le monde industrialisé ne fait rien pour réduire sa consommation d'hydrocarbures ». *J.C. Feraud La Tribune* 5/10/2005

« J'ai l'impression que la nouvelle fourchette de prix tourne autour de 50 dollars le baril ». *Sadek Boussena - La tribune* 3/10/05

A propos du « Peak oil » :

« Le moment où (la production de pétrole) commencera à diminuer ne se situe pas l'année prochaine, mais plus probablement entre 2025 et 2040 ». *PGA* 16/06/05
« Le « peak oil », c'est pour longtemps ». *O. Appert BIP* 23/08/05

« Un consensus semble se dessiner vers 2015, autour d'un niveau de production de 110 millions de barils par jour ». *P.R. Bauquis, L'Expansion* oct. 05

« Nous avons maintenant conscience de la finitude inhérente aux ressources de pétrole... Nous nous situons en effet à l'aboutissement terminal d'une époque ». *Michel Serres - Figaro* 26/09/05

« ...Chevron est en train d'avertir que le peak oil est tout proche. Chez Total l'alerte est plus subtile encore ». *Le Monde* 1/10/05

« Le troisième choc pétrolier que nous vivons vient à point pour nous ramener à la raison, pour nous inciter à développer de nouvelles sources d'énergie... La seule question que l'on peut se poser est de savoir si 70 dollars est un prix suffisant pour nous rendre enfin raisonnables ». *Ph. Chalmin - La Croix* 08/09/05

« Once oil peaks and begin to decrease, the scarcity factor alone will force oil prices to far higher levels that today's perceived, high prices ». *M. Simmons - Twilight in the desert.*
« Aujourd'hui le problème ne porte pas sur l'offre, mais sur la demande ». *CH. de Margerie BIP et Enerpresse*

Seniors de plus de 55 ans : l'accord prône un CDD de 18 mois

Un contrat de travail réservé aux seniors, un système d'aménagement des deuxièmes parties de carrière et un assouplissement du droit individuel à la formation, voici les trois principales mesures adoptées le 14 octobre par les syndicats et le patronat pour dynamiser l'emploi des plus de 55 ans. Les syndicats n'ont pas pris d'engagement formel, le temps de consulter leurs instances, d'ici au 10 novembre. Dominique de Villepin va désormais s'appuyer sur le résultat

de ces négociations pour bâtir son plan d'action en faveur des seniors. Avec trois priorités : favoriser le maintien dans l'emploi des plus de 55 ans, faciliter leur retour rapide à l'emploi en cas de licenciement et aménager les transitions entre emploi et retraite. Le premier ministre devrait ainsi mettre en place le contrat de travail senior dont l'accord détermine les contours.

Changement de comportement des entreprises. Ce contrat à durée déterminée de 18 mois maximum, renouvelable une fois, sera réservé aux plus de 57 ans, au chômage depuis plus de trois mois ou en convention de reclassement personnalisé. *Le Figaro 14/10/05*

Un coût de 570 millions pour l'Etat français

Selon la commission Durieux, la baisse de la consommation de carburant compense la hausse des prix.

Comme il fallait s'y attendre, l'Etat français assure qu'il ne gagnera pas d'argent sur le dos des consommateurs de produits pétroliers en 2005. Il va même en perdre et n'en rendra donc pas aux Français. C'est la conclusion de la commission chargée à la mi-septembre par D. de Villepin d'évaluer l'impact de la hausse des prix du pétrole sur les finances de l'Etat. Son président, Bruno Durieux, a remis ses conclusions : de janvier à fin juillet, la hausse de 30% du baril de pétrole s'est traduite par une perte globale de recettes de 84 millions d'euros par rapport aux montants inscrits en loi de finances initiale. Sur l'ensemble de l'année, le manque à gagner serait de 73 millions d'euros. Un constat paradoxal pour les Français qui ont vu les prix à la pompe s'envoler. L'Etat devrait engranger des recettes supplémentaires de TVA sur les produits pétroliers de l'ordre de 586 millions d'euros sur l'ensemble de l'année, mais celles-ci seront entièrement annulées par les pertes de taxe intérieure sur les produits pétroliers (659 millions d'euros). La TIPP est en effet assise sur les volumes consommés. Or la consommation d'essence va diminuer en 2005. «*Quand les prix à la pompe grimpent de 10%, la consommation diminue de 2,5%*», indique Bruno Durieux. A moyen terme, la TIPP, qui constitue la quatrième recette de l'Etat devrait voir son rendement baisser de 1 à 1,5 milliard d'euros, pour ne plus rapporter que 24 milliards par an. Aux 73 millions d'euros de pertes s'ajoutent d'autres charges, d'un montant total de 494 millions : les surcoûts pour les véhicules de l'administration (41 millions, l'aide à la cuve pour 300 millions, en faveur des agriculteurs pour 30 millions et pour les transporteurs 120 millions...

France / Biocarburants / Projet de loi d'orientation agricole / Projet de loi de finances

L'Assemblée nationale a décidé, lors de l'examen du projet de loi d'orientation agricole, de porter la part des biocarburants dans les carburants à 5,75 % au 31 décembre 2008, à 7 % à fin 2010 et à 10 % à fin 2015. Une accélération de deux ans sur le calendrier prévu initialement par les autorités européennes qui démontre la volonté des élus de donner un coup de pouce à l'utilisation des énergies propres dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique. C'est à la fois un potentiel d'économies important pour la facture pétrolière comme une promesse de développement pour l'agriculture française. Cependant, fait remarquer *La Tribune*, «*ce que l'Assemblée fait d'un côté, elle pourrait bien le défaire de l'autre*» puisque le projet de loi de finances pour 2006, qui sera débattu à partir du 18 octobre, s'inscrit en opposition à cette promotion des biocarburants. En effet, l'éthanol, issu de la distillation des betteraves ou du blé, et le biodiesel, extrait essentiellement du colza, bénéficient aujourd'hui respectivement d'une défiscalisation par rapport aux tarifs de la TIPP de 38 et de 33 centimes par hectolitre.

Une loi sur l'actionnariat salarié avant la fin de l'année

Thierry Breton a confirmé hier que le gouvernement réfléchissait à plusieurs pistes permettant de développer l'actionnariat d'entreprises. Le gouvernement envisage de déposer avant la fin de l'année un projet de loi sur l'actionnariat salarié, qui concernera les entreprises cotées et non cotées. Le ministre de l'Économie et des Finances, Thierry Breton, l'a confirmé hier à l'occasion de l'ouverture à Paris du «Forum de l'Investissement», tout en précisant que le projet n'en était qu'à sa première ébauche et qu'il n'avait pas encore reçu le feu vert du premier ministre. Bercy planche sur plusieurs pistes, parmi lesquelles la mise en place d'un cadre juridique stable et clair pour les débloques exceptionnels de la participation et de l'intéressement. *Le Figaro 17/10/05*

Kazakhstan / Cies internationales / Signature de l'EITI

Les représentants des compagnies pétrolières internationales ont patiemment attendu leur tour pour signer un document historique avec le gouvernement du Kazakhstan, en marge de la 13^e Conférence annuelle du pétrole et du gaz (Kioge 2005) qui s'est tenue à Almaty début octobre. Sans doute par souci de mettre l'accent sur la transparence, c'est devant la presse qu'a été signé l'accord sur la mise en place de l'initiative pour la transparence des industries extractives (EITI : *Extractive industries transparency initiative*) entre le Kazakhstan et vingt-quatre compagnies énergétiques en charge de l'extraction de 95 % de la matière première du pays.

(Intern. Herald Tribune) 20/10/05

Russie / Shtokman

La décision finale sur les groupes étrangers qui participeront au développement du gisement gazier géant, Shtokman, en mer de Barents sera annoncée en avril 2006, a indiqué lundi le ministre russe de l'Industrie et de l'Énergie, Viktor Khristenko, et tous les calculs pour la réalisation du projet de développement du gisement devront être prêts d'ici la fin 2006.

Statoil, Norsk Hydro, ConocoPhillips, Chevron et Total ont été présélectionnées par Gazprom en vue d'une participation à ce gisement gigantesque dont les réserves sont estimées à 3 200 milliards de mètres cubes de gaz et 31 millions de tonnes de condensats.

En fin de compte, deux ou trois partenaires seront choisis par Gazprom pour la première phase de développement du champ, qui comprend la construction d'une usine de liquéfaction de gaz dans la région de Saint-Petersbourg. *(AFP) 02/11/05*

Afrique / Production d'hydrocarbures

L'Afrique, dont la production atteindra plus d'un million de barils par jour en 2010, soit une progression d'au moins 29 %, devrait très prochainement remplacer l'Europe comme principale source d'approvisionnement du Groupe.

En effet, les projets de Total au Nigeria et en Angola, dont le projet Rosa qui doit entrer en production en 2007, et le bloc 18 en Angola, qui doit démarrer en 2009 ou 2010, représenteront une grande part de la croissance du Groupe a estimé Jean Privey, directeur de la zone Afrique pour l'EP, dont *Bloomberg* reprend les propos qu'il a tenus dans le hors série d'*Énergies* consacré à l'Afrique.

(Bloomberg) 02/11/05

Arkema / Prochaine cotation en Bourse

À quelques mois de sa sortie du giron du groupe Total et de son introduction en Bourse, Arkema se prépare «à l'indépendance», selon les termes utilisés par son président Thierry Le Hénaff, à l'occasion d'une conférence de presse tenue fin octobre à Shanghai. Inaugurant une nouvelle usine de peroxyde organique sur la zone industrielle de Changshu. Arkema – 5,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2005 et 18 600 salariés – devrait être coté à la fin

du deuxième trimestre 2006. L'ensemble des actions seront distribuées aux actionnaires de Total et une introduction en Bourse aura lieu simultanément pour permettre aux nouveaux détenteurs de valoriser leurs titres immédiatement. La fixation du prix se fera par le jeu de l'offre et de la demande, selon la technique qui avait été utilisée par le chimiste allemand Lanxess en janvier dernier. (*Le Monde*)

Publication des résultats trimestriels

Les agences de presse se font l'écho des résultats trimestriels annoncés ce 4 novembre par le Groupe qui a dégagé, au troisième trimestre 2005, un bénéfice net ajusté de 3,13 milliards d'euros, en hausse de 32 % par rapport à l'année dernière, pour un chiffre d'affaires en progression de 19 % à 38,4 milliards d'euros.

Total, qui a confirmé son objectif de faire progresser sa production annuelle d'hydrocarbures de 3 % à 4 % par an d'ici 2010, s'est dit confiant dans sa capacité à poursuivre une croissance de ses productions au-delà de cette date.

À ce propos, Robert Castaigne, directeur financier du Groupe, a rappelé, lors d'une conférence téléphonique, que Total allait investir 12 milliards d'USD par an sur les prochaines années. « *C'est une somme importante pour une société comme Total, surtout si on la compare aux enveloppes de nos concurrents* », a-t-il déclaré. Cf : www.total.com

Versement d'un acompte sur dividende de 3 € le 24 novembre (il était de 2,4 € en 2004).

TOTAL peut-il être encore plus généreux avec ses actionnaires ? (AOF 07/11) - Depuis le début de l'année, l'action Total a progressé de 34% à 215,30 euros, contre seulement 18% pour le CAC40. Or le groupe pétrolier s'apprête à verser un acompte sur dividende de 3 euros par

action. Total aurait-il pu être plus généreux encore pour ses actionnaires ? Ils avaient déjà été gâtés l'année dernière avec une hausse de 9% du titre, et la redistribution de 8 milliards d'euros sous la forme de rachats d'actions et de dividende. Que dire de cette année ? A moins de deux mois de la fin de 2005, la hausse de 35% du cours depuis le 1er janvier leur a déjà rapporté beaucoup plus. Cette progression représente en effet l'équivalent de 35 milliards d'euros. L'importance de la plus-value potentielle, à laquelle il faut ajouter l'acompte de 3 euros par action, renforce l'image de rentier du groupe. Afin de corriger cette image négative, le président de Total, Thierry Desmarest ne manque jamais de souligner que la croissance des investissements industriels est supérieure à celle des bénéficiaires.

Pourtant, cet effort sur les investissements en plus des rachats d'actions et des dividendes n'est pas encore suffisant pour épuiser les excédents du pétrolier. Par rapport au début de l'année, Total affiche une trésorerie nette positive de 10 milliards de d'euros...

TOTAL en tête du CAC40 grâce à sa bonne visibilité

(AOF) 14/11/05 – Total progresse de 1,49% à 211,30€ et prend ainsi la tête du CAC40. Le groupe pétrolier français bénéficie d'une note positive publiée ce matin par Crédit Suisse First Boston. Le bureau d'étude qui renouvelle son opinion Surperformance sur le titre avec un objectif de 272€, estime que la visibilité de Total en matière de croissance de ses activités en amont est une des meilleures parmi les grandes compagnies pétrolières. Selon CSFB, l'Afrique apportera une forte contribution à l'objectif de croissance de 3-4% des volumes jusqu'en 2010 et même au-delà.

En conséquence, le bureau d'étude a relevé de 4% son estimation du bénéfice par action du groupe en 2010.

Représentation de l'AVAS aux colloques, conférences, réunions :

En octobre- journées de l'AFTP, forum investissement, Poxinvest, réunion bureau de l'AVAS, CFIE enquête sur les rapports RSE selon la loi NRE, AG de l'AFTAS de France Télécom avec intervention de leur DRH, DF et de leur Président Didier Lombard ! , 3^{ème} colloque de l'AFGE au Sénat.

En novembre- **le 7** débat sur la participation au Sénat avec le député Godfrain- **le 8** à l'IFA atelier administrateurs salariés- **le 14** journée déchets de l'association Orée- **les 18 et 19** salon Actionaria pte Maillot, www.actionaria.com - **le 21** conseil d'administration de l'AVAS- **le 23** forum Rémunération globale Cap 21 Bir Hakeim- **le 25** CNIT semaines sociales de France- **le 30** AG de la FAS.

BULLETIN D'ADHESION (AVAS) Association Volontaire des Actionnaires Salariés et Anciens Salariés du Groupe Total		
NOM :	PRENOM :	
Adresse :	Téléphone :	e mail :
Et je vous adresse, ci-joint, un chèque à l'ordre d'AVAS : Date		Signature
Cotisation de base : 20 Euros	Cotisation de soutien : 40 Euros	
A renvoyer à : AVAS, Immeuble Le Linéa, Bureau 323, la Défense 9, 1 rue du Général Leclerc, 92047 Paris la Défense, France		
Tél : 00.33.1 41 35 92 21 – Fax : 00.33.1 41 35 35 04 – e-mail : avas@total.com		

Merci aux membres qui ont réglé la cotisation. Nous vous devons en échange de bonnes informations. Nous souhaitons maintenir le lien entre la petite famille l'AVAS et le Groupe pétrolier que vous avez contribué à développer !